



10^e Anniversaire de la Conférence Annuelle

OPCI 2015

*Directive AIFM, loi Pinel, distribution via l'assurance-vie :
premiers bilans et scenarii post-évolutions réglementaires*

Le 23 janvier 2015, Salons Étoile Wagram, Paris

En partenariat avec :

Pourquoi participer ?

Madame, Monsieur,

En 2015, pour célébrer le **10^e anniversaire de la conférence**, Dii réunit une fois de plus un **panel d'exception** - sociétés de gestion, investisseurs, dépositaires et valorisateurs. Ne manquez pas ce **rendez-vous incontournable** qui s'est imposé comme LA référence pour tous les acteurs des OPCI :

10^e Anniversaire de la Conférence Annuelle

OPCI 2015

Le 23 janvier 2015, à Paris

L'actualité réglementaire de 2014, avec les **lois Pinel** sur les baux commerciaux et **Duflot ALUR** sur le logement, va lourdement impacter le marché immobilier. **Liste des charges non récupérables**, encadrement des loyers... Que vont changer les décrets applicables dès l'automne sur la **rentabilité des OPCI en 2015** ?

Si les **OPCI professionnels** tirent le marché depuis la création du produit, notamment avec des montages thématiques - santé, vert, tourisme -, le succès des **OPCI Grand Public** via l'**assurance-vie** fait apparaître de nouvelles perspectives.

Parallèlement, 6 mois après la mise en application de la **Directive AIFM**, quel premier bilan peut-on dresser du **passport européen** ? Comment, et pour quels bénéfices, commercialiser les OPCI en Europe ? De quels atouts disposent les sociétés de gestion françaises pour attirer les investisseurs étrangers ?

Les + de cet événement :

- ✓ 1 journée essentielle pour échanger avec vos homologues et partenaires : **acteurs historiques et nouveaux entrants**
- ✓ Les **points de vue de 2 investisseurs institutionnels** sur les critères de choix des OPCI
- ✓ Les **best practices** pour commercialiser votre **OPCI grand public via l'assurance-vie**
- ✓ Les clés pour réussir votre **diversification internationale** avec le **passport européen**

En me réjouissant de vous accueillir lors de cet évènement, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Delphine Selman-Berthon
Manager – Pôle Conférences

Le Panel des Orateurs

Thierry Beaudemoulin Président **FONCIERE DES REGIONS SGP**

Frédéric Bôl Président du Directoire **SWISS LIFE REIM FRANCE**

Virginie Chapron du Jeu Directeur des Investissements **CAISSE DES DEPÔTS
RETRAITES ET SOLIDARITE**

Laurent Degioanni Directeur des Investissements et de
la Trésorerie **GROUPE MALAKOFF-
MEDERIC**

Anne Digard Directeur Général Adjoint **CBRE VALUATION**
Présidente **IFEI**

Laurence Fhima Head of Alternative Investment
Funds – Private Equity, Real Estate,
Loan Funds **SOCIETE GENERALE
SECURITIES SERVICES**

Xavier Lépine Président du Directoire **GROUPE LA FRANÇAISE**

Isabelle Rossignol Président du Directoire **CILOGER**

Anne Schwartz Head of Fund Management OPCI **AXA REIM SGP**

Jean-Marie Souclier Président **SOGENIAL IMMOBILIER**

Qui participe ?

**Sociétés de Gestion – Investisseurs Institutionnels – Banques – Assurances
Experts immobiliers – Valorisateurs – Dépositaires
CAC – Cabinets de Conseil et d'Avocats – Entreprises tous secteurs**

- Présidents
- Directeurs Généraux
- Directeurs Financiers
- Directeurs des Investissements
- Directeurs Développement
- Directeurs Immobiliers
- Directeurs Gestion d'actifs
- Asset managers
- Directeurs Produit
- Responsables OPCI
- Directeurs Commerciaux
- Directeurs Marketing
- Directeurs des Opérations
- Directeurs Juridiques
- Directeurs Conformité

Présentation de nos partenaires



Présent dans 29 implantations dans le monde avec près de 4000 collaborateurs, SGSS offre une gamme complète de services adaptés aux dernières évolutions des marchés financiers et de la réglementation : services de compensation, de conservation et de banque dépositaire, de conservation pour la clientèle de détail, d'administration de fonds et asset servicing, de gestion des liquidités ainsi que des services d'agent de transfert et des services aux émetteurs.

SGSS se classe parmi les 10 premiers conservateurs mondiaux et 2^e conservateur européen avec 3756* milliards d'euros d'actifs conservés. SGSS offre ses services dépositaires à 3500* OPC et assure la valorisation de 4054* OPC pour un actif administré de 527* milliards d'euros. SGSS figure également parmi les leaders européens de l'administration de plans de stock options.

Contact : Laurence Fhima, Head of Alternative Investment Funds - Private Equity, Real Estate, Loan Funds – Tél. +33 (0)1 58 98 91 52

Pour plus d'informations : SGSS.com@socgen.com

**Chiffres à fin Juin 2014*



Swiss Life REIM (France) – anciennement Viveris REIM, est l'asset manager en immobilier pour compte de tiers du groupe Swiss Life en France.

Avec plus de 4.5 milliards d'euros d'actifs sous gestion au 31/12/2013, elle gère 22 fonds d'investissement immobilier dédiés ou en club deal, pour des investisseurs institutionnels et 1 OPCI grand public. Tous les secteurs sont investis : bureaux, commerces, résidentiel, résidences étudiantes, santé ou hôtels. Leader sur le marché des OPCI à fin 2013, elle a également obtenu l'un des premiers agréments AIFM dès avril 2014 ; lui permettant de poursuivre son développement en France et à l'étranger avec l'ambition d'accompagner durablement ses clients dans l'élaboration de solutions immobilières et financières sur mesure et innovantes.

Contacts : Albane de Barry, Directeur Relation Investisseurs – Tél. +33 (0)4 91 16 60 16

Carine Quentin, Directeur Marketing – Tél. +33 (0)4 91 16 34 86

Pour plus d'informations : www.swisslife-reim.com

Agenda de la journée

8h30	Accueil des participants
9h00	Allocution d'ouverture par le Président de séance
9h15	<p>Leviers de rentabilité et opportunités à l'international : quelles nouvelles perspectives de développement des OPCI sur un marché en pleine maturité ?</p> <p>Décryptage suite aux premiers succès depuis 7 ans et aux évolutions législatives 2014-2015 - Loi Pinel, Loi Alur, Loi de Finances, Directive AIFM et passeport européen</p> <p>Xavier Lépine, Président du Directoire GROUPE LA FRANÇAISE</p>
10h00	<p>Loi Pinel sur les baux commerciaux & loi Alur sur le logement : quels impacts des échéances 2014 sur le marché de l'immobilier et le rendement des OPCI ?</p> <p>Investisseurs, produits vedettes... Ce qui a tiré le marché de la pierre-papier en 2014, et scénarii 2015 post-évolution réglementaire</p> <p>Anne Digard, Directeur Général Adjoint, CBRE VALUATION & Présidente, INSTITUT FRANÇAIS DE L'EXPERTISE IMMOBILIERE (IFEI)</p>
10h45	Pause / Networking
11h15	<p>Distribution, performance et rentabilité des OPCI grand public via l'assurance-vie</p> <p>Le témoignage d'une des 3 premières sociétés de gestion à avoir reçu l'agrément de l'AMF pour commercialiser son véhicule par ce canal</p> <p>Anne Schwartz, Head of Fund Management OPCI AXA REIM SGP</p>
12h00	<p>Quel bilan dresser de la Directive AIFM, 6 mois après la mise en conformité ?</p> <ul style="list-style-type: none"> Le point de vue d'une société de gestion : liquidité, effet de levier, concentration des acteurs, information aux investisseurs Le point de vue d'un dépositaire : indicateurs de bonne gestion des OPCI et évolution de la fonction <p>Thierry Beaudemoulin, Président, FONCIERE DES REGIONS SGP Laurence Fhima, Head of Alternative Investment Funds – Private Equity, Real Estate, Loan Funds, SOCIETE GENERALE SECURITIES SERVICES</p>

13h00	Déjeuner
14h15	<p>Le témoignage des investisseurs institutionnels Diversification de portefeuille, mutualisation des risques, rendement... Pourquoi et comment investir dans un OPCI en 2015 ?</p> <p>Retour sur 2 OPCI dédiés en France et les stratégies d'investissement immobilier en Europe</p> <p> Laurent Degioanni, Directeur des Investissements et de la Trésorerie  GROUPE MALAKOFF-MEDERIC Virginie Chapron du Jeu, Directeur des Investissements CAISSE DES DEPÔTS RETRAITES ET SOLIDARITE</p>
15h15	<p>Comment saisir les opportunités du passeport européen inclus dans la Directive AIFM et quel intérêt pour les investisseurs étrangers ?</p> <p>Ce que change la diversification internationale du portefeuille de produit dans la stratégie d'une société de gestion : organisation et distribution</p> <p> Frédéric Bôl, Président du Directoire  SWISS LIFE REIM FRANCE</p>
16h00	Pause / Networking
16h30	<p>Regards croisés d'un acteur historique et d'un nouvel entrant sur le marché des OPCI Avec la modernisation des règles de gestion des SCPI post-AIFM, comment les OPCI grand public peuvent-ils tirer leur épingle du jeu ?</p> <ul style="list-style-type: none">• Ces 2 véhicules sont-ils concurrents ou complémentaires ?• L'assurance-vie va-t-elle donner un regain d'attractivité aux OPCI grand public face aux SCPI ? <p> Isabelle Rossignol, Président du Directoire, CIOGER  Jean-Marie Souclier, Président, SOGENIAL IMMOBILIER</p>
17h30	Fin de la conférence

10^e Conférence Annuelle OPCI 2015

Le 23 janvier 2015

Salons Etoile Wagram, 16 avenue de Wagram, 75008 Paris

**Gagnez du temps en vous inscrivant sur notre site Internet
www.development-institute.com et créez votre compte membre**

Ou renvoyez-nous le bulletin suivant, accompagné de votre règlement par fax au +33 (0)1 40 06 95 26

ou par courrier : Dii - 164 boulevard Haussmann - 75008 Paris - Tél : +33 (0)1 43 12 85 55

Le numéro de déclaration d'existence de Dii est le : 117 520 371 75. Les programmes de formations Dii sont éligibles au **Droit Individuel à la Formation (DIF)**.

Inscrivez-vous à plusieurs, en photocopiant ce bulletin d'inscription

A. Coordonnées du participant :

Nom : Prénom :

Fonction :

Tél : Fax :

E-mail :

B. Dossier d'inscription suivi par :

Nom : Prénom :

Fonction :

Tél : Fax :

E-mail :

C. Informations sur la société :

Société :

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° TVA intracommunautaire (obligatoire) :

Adresse de facturation (si différente) :

D. Tarifs : cochez ci-dessous les cases de votre choix

Oui, j'accepte les CGV et m'inscris à la 10^e Conférence Annuelle OPCI 2015 du 23 janvier 2015 (BOC1501)

Je joins mon règlement d'un montant de : _____ € TTC

Règlement et CGV

Règlement

Les frais d'inscription doivent impérativement être réglés avant la manifestation :

- par chèque à l'ordre de Development Institute International en portant la mention BOC1501 au dos du chèque et le nom du participant
- par virement à notre banque : BNP, compte N°30004 0076000010009271/92 libellé au nom de Development Institute International avec la mention BOC1501 et le nom du participant
- par virement international SWIFT à notre banque : BNP AFRPPPE, IBAN : FR7630004 0076000010009271/92 libellé au nom de Development Institute International avec la mention BOC1501 et le nom du participant

Dès réception de votre inscription, une facture tenant lieu de convention de formation simplifiée, vous sera adressée. Les frais d'inscription comprennent l'accès au séminaire, la documentation, les pauses et les déjeuners. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme et de changer le lieu du séminaire si les circonstances le y obligent.

Protection des données

Conformément à l'article 27 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous avez un droit d'accès aux données vous concernant. Sauf opposition de votre part, vos coordonnées pourront être cédées à des sociétés extérieures.

TARIFS *

300€ HT de réduction pour tout règlement avant le 21/11/2014

995 € HT/ 1194 € TTC

200€ HT de réduction pour tout règlement avant le 08/01/2015

1095 € HT/ 1314 € TTC

Plein Tarif pour tout règlement après le 08/01/2015

1295 € HT/ 1554 € TTC

Date : / /
Signature & cachet
de l'entreprise :

*tarifs tenant compte de la réduction

En un clin d'œil

10^e Conférence Annuelle OPCI 2015

Date : Le 23 janvier 2015
Lieu : Salons Etoile Wagram
16 avenue de Wagram
75008 Paris
Métro : Charles de Gaulle Etoile
Parking : Wagram

5 manières faciles pour vous inscrire

Par Internet
Inscrivez-vous sans attendre
sur notre site Internet
www.development-institute.com

Par Téléphone
Un conseiller clientèle
vous guidera dans vos démarches
au + 33 (0)1 43 12 85 55

Réf. web : BOC1501

Où renvoyez-nous le bulletin ci-joint signé et cacheté :

Par e-mail
service-clients@development-institute.com

Par Fax + 33 (0)1 40 06 95 26

Par Courrier Development Institute International
164 Bd Haussmann 75008 Paris

NB : Les frais d'inscription doivent être réglés en intégralité avant l'événement

RÈGLEMENT

Attention votre règlement doit impérativement

vous parvenir avant la conférence

Adressez-nous le coupon d'inscription ci-joint, dûment rempli et signé, par fax au +33 (0)1 40 06 95 26 ou par courrier à Development Institute International, 164, boulevard Haussmann, 75008 Paris, accompagné de votre règlement (+TVA 20,00%) :

- par chèque à l'ordre de Development Institute International en portant la mention BOC1501 au dos du chèque et le nom du participant
- par virement à notre banque : BNP PARIBAS, compte N°30004 00760 000 10009271 / 92 libellé au nom de Development Institute International avec la mention BOC1501 et le nom du participant
- par virement international SWIFT à notre banque : BNP PARIPPE, IBAN : FR7630004 00760 000 10009271 / 92 libellé au nom de Development Institute International avec la mention BOC1501 et le nom du participant

Dès réception de votre inscription, une facture tenant lieu de convention de formation simplifiée, vous sera adressée

Les frais d'inscription comprennent l'accès au séminaire, la documentation, les pauses et les déjeuners. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme et de changer le lieu du séminaire si les circonstances les y obligent.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REMPLACEMENT

Toute annulation doit nous être communiquée par écrit

- Pour toute annulation plus de 30 jours avant la formation, vous pouvez bénéficier d'un report sans frais sur une session de votre choix sur l'année
- Pour toute annulation 30 à 15 jours avant le séminaire les frais seront de 305 € H.T.
- Pour toute annulation à moins de 15 jours, les frais de participation seront dus en totalité. Dans ce cas le participant peut se faire remplacer par une autre personne appartenant à l'entreprise. Merci de nous notifier le nom du remplaçant par écrit.

Protection des données

Conformément à l'article 27 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 vous avez un droit d'accès aux données vous concernant. Sauf opposition de votre part, vos coordonnées pourront être cédées à des sociétés extérieures.

Vos coordonnées ont changé ?

Signalez-nous toute modification par fax au +33 (0)1 40 06 95 26

Devenez partenaire de notre 10^e Conférence Annuelle OPCI 2015

Nous vous offrons l'opportunité de présenter vos produits, votre analyse ou votre expertise sous forme de stands, de salons privés ou d'interventions classiques.

Pour connaître l'ensemble de nos « packagings », contactez notre Service Sponsoring et

Partenariats au +33 (0)1 43 12 82 97



Scan pour inscription